

Licence 3 Cinéma et audiovisuel Mention : Arts du spectacle

Financement	
Formation professionnelle continue	
Non conventionnée / sans dispositif	
Organisme responsable et contact	
UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE Pôle Formation Tout au Long de la Vie 05.57.12.47.00 formation.continue@u-bordeaux-montaigne.fr	
Accès à la formation	
Publics visés :	
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)	
Sélection :	
Dossier Entretien	
Niveau d'entrée requis :	
Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)	
Conditions d'accès :	
Non renseigné	
Prérequis pédagogiques :	
Titulaire de la 1ère année et d'au moins un semestre de la 2ème année de licence Cinéma et audiovisuel obtenus dans une autre université française Titulaire d'un titre pouvant permettre une inscription directe en 3ème année de licence Cinéma et audiovisuel	
Contrat de professionnalisation possible ?	
Non	

Objectif de la formation

Le parcours Cinéma est organisé afin de répondre à quatre objectifs : articuler théorie et pratique, favoriser une approche du cinéma ouverte sur les autres domaines artistiques et les différents médias, permettre une connaissance d'ensemble du réseau, professionnel du cinéma et de l'audiovisuel, accompagner chaque étudiant dans son projet de formation et d'insertion. La formation associe des cours magistraux et des travaux dirigés qui visent à assurer la transmission et l'acquisition d'un double savoir, scientifique et professionnel. Elle requiert ainsi en premier lieu des qualités d'écriture, de lecture critique et d'organisation. De nombreux enseignants du parcours Cinéma sont des professionnels qui assurent la transmission de leur expérience (scénariste, monteur, cadreur, producteur, réalisateur, avocat spécialiste de l'audiovisuel, etc.), avec différents types de travaux pratiques (scénario, montage, réalisation).

Contenu et modalités d'organisation

La formation se déroule sur 3 années. Chaque année est découpée en 2 semestres (de septembre à décembre et de janvier à avril), composés de plusieurs unités d'enseignements (UE) chacune porteuse de crédits ECTS (European Credits Transfer System). La licence confère à son titulaire 180 crédits ECTS. Les trois parcours de la licence Arts du spectacle disposent d'un socle commun de compétences les 2 premières années. Passerelles d'orientation : L'organisation de la formation permet jusqu'à la fin du semestre 4 et sur avis d'une commission pédagogique, la réorientation entre les parcours cinéma et théâtre. Une journée de rencontres professionnelles est de plus organisée chaque année, fournissant l'occasion de découvrir ou de mieux connaître différents métiers du secteur.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Licence mention arts du spectacle - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

La licence Arts du spectacle parcours Cinéma a pour suite possible un master dans la même spécialité : Master recherche « Approches historiques et socioculturelles du cinéma et de la télévision » Master professionnel « Réalisation de documentaires et valorisation des archives » Concours tels que celui de la FEMIS, afin de poursuivre en école supérieure

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00207172	du 21/09/2020 au 30/06/2021	Pessac (33)	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00250095	du 13/09/2021 au 30/06/2022	Pessac (33)	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00303789	du 12/09/2022 au 30/06/2023	Pessac (33)	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC

00651640

du 08/09/2025 au
30/06/2026

Pessac (33)

UNIVERSITE
BORDEAUX
MONTAIGNE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC